

# Secrétariat aux coopératives

## Document de réflexion

### **Coopératives et mutuelles Canada (CMC)**

Coopératives et mutuelles Canada (CMC) est une instance pancanadienne bilingue dont le mandat est de fortifier l'écosystème des 8 000 petites, moyennes et grandes entreprises coopératives canadiennes. Elle compte parmi ses membres les grandes coopératives et financières et non financières, les associations de coopératives provinciales et territoriales et les fédérations sectorielles nationales du pays. En plus de représenter certains des plus grands employeurs de leurs provinces et territoires d'attache, CMC donne une voix à 52 % des coopératives non financières actives qui n'ont pas d'employés, ainsi qu'à 99,1 % des coopératives non financières actives de la taille de PME qui ont des employés<sup>1</sup>.

### **En bref**

Coopératives et mutuelles Canada souhaiterait que le gouvernement du Canada rétablisse et finance un Secrétariat aux coopératives placé sous la responsabilité d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Ce Secrétariat conseillerait le gouvernement sur les politiques touchant les coopératives et en coordonnerait la mise en œuvre. Il pourrait également rédiger une ébauche de stratégie coopérative fédérale (un engagement pris par le gouvernement dans la motion M-100) et favoriser le développement social et économique des collectivités canadiennes en encourageant l'adoption du modèle coopératif. Il servirait aussi de point de liaison entre les coopératives et les nombreux ministères et organismes fédéraux avec lesquels elles traitent.

L'ancien Secrétariat aux coopératives, créé en 1987 par Agriculture Canada, devenu plus tard Agriculture et Agro-alimentaire Canada, a mené ses activités avec succès<sup>2</sup> pendant 26 ans jusqu'en 2013. En 2012, il a fusionné avec le Secrétariat rural, de plus grande taille, pour devenir le Secrétariat aux affaires rurales et aux coopératives, qui a ensuite été dissous en 2013 dans la foulée du [Plan d'action pour la réduction du déficit \(PARD\)](#). La responsabilité du dossier des coopératives et les deux employés encore en poste ont alors été transférés à ISDE.

### **Estimation des coûts**

Pendant les dix années (2003-2013) qu'a duré l'[Initiative de développement coopératif \(IDC\)](#), le Secrétariat aux coopératives comptait environ 12 employés. De 2008 à 2013, les dépenses en salaires et les budgets de fonctionnement se situaient entre 1,1 et 1,5 million de dollars par an, et les budgets de subventions et de contributions s'élevaient entre 3,7 et 4,5 millions pour la même période. Si l'on se fie à ces chiffres, un nouveau Secrétariat et la relance d'une initiative de développement économique représenterait un engagement sur 5 ans de 24 à 30 millions de dollars (ou plus).

<sup>1</sup> Gouvernement du Canada (2019), [Statistiques financières et non financières sur les coopératives non financières canadiennes](#)

<sup>2</sup> Gouvernement du Canada (2012), [Évaluation du développement des régions rurales et du développement des coopératives](#)

Coopératives et mutuelles Canada reconnaît que, malgré la baisse considérable des ressources consacrées aux coopératives depuis 2013, quelques progrès ont été accomplis dans les dernières années. Entre autres points positifs, notons l'échange de données entre ISDE et Statistique Canada, la formation des fonctionnaires des agences de développement régional et l'élimination de différents problèmes d'admissibilité aux programmes. Toutefois, il est impossible de réaliser de véritables progrès sans investissements spécifiques de la part du gouvernement fédéral. Nous recommandons que le nouveau Secrétariat comprenne les structures suivantes :

- **Une unité des politiques coopératives** qui veillerait à ce que les coopératives soient prises en compte dans l'élaboration des politiques et mesures fédérales et à ce que les entreprises coopératives aient accès à l'infrastructure d'affaires du gouvernement et de ses partenaires financés. Cette unité pourrait :
  - Conseiller les équipes de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, du ministre des Finances et du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, ainsi que de nombreuses autres organisations, étant donné que les coopératives sont présentes partout au Canada et dans pratiquement tous les secteurs<sup>3</sup>.
  - Appuyer les initiatives visant la création de coopératives dans les groupes démographiques gravement touchés par la pandémie<sup>4</sup> ou sous-représentés dans l'écosystème des affaires du Canada. *Arctic Co-operatives Ltd.* et la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec (FCNQ), par exemple, aimeraient collaborer avec les dirigeants et gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour créer et lancer des coopératives dirigées par Autochtones.
  - Promouvoir la collaboration avec les acteurs du milieu des affaires, comme le Réseau de développement des collectivités du Canada, Futurpreneur Canada, Startup Canada et le Réseau de développement économique et d'employabilité, ainsi que les agences de développement régional. Cela permettrait de repérer les possibilités, d'éliminer les obstacles et de faciliter la prestation de programmes coopératifs conjoints adaptés.
  - Dynamiser les collectivités rurales et isolées. Plus de la moitié des coopératives non financières appartiennent à ces trois secteurs : immobilier, logement et location (33,4 %), vente en gros et vente au détail (14,5 %) et soins de santé et aide sociale (8,7 %) <sup>5</sup>. Les coopératives sont déjà des piliers essentiels dans de nombreuses collectivités et les solutions qu'apportent les coopératives à l'échelle locale favoriseraient l'atteinte des objectifs de la [Stratégie de développement économique du Canada rural](#) et de la [Stratégie canadienne sur la connectivité](#), tout en contribuant à d'autres objectifs, comme l'essor entrepreneurial des peuples autochtones, ainsi que des francophones en milieu minoritaire.
  - Permettre aux coopératives d'appliquer les recommandations des [Tables sectorielles de stratégies économiques](#) et de favoriser la mise en œuvre des 12 grandes recommandations du [Groupe directeur sur la cocréation d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale](#)<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> Gouvernement du Canada (2018), [Figure 2 : Nombre total de coopératives déclarantes selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord](#)

<sup>4</sup> Gouvernement du Canada (2020), [Données désagrégées pour des groupes démographiques diversifiés – Statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#)

<sup>5</sup> Gouvernement du Canada (2019), [Les coopératives au Canada, 2018](#)

<sup>6</sup> Gouvernement du Canada (2018), [Pour l'innovation inclusive : Nouvelles idées et nouveaux partenariats pour des collectivités plus fortes](#)

- **Une unité des partenariats et programmes coopératifs** qui s’occuperait de conclure et de gérer les ententes de contribution avec Coopératives et mutuelles Canada et ses membres. Cette unité pourrait :
  - Promouvoir et mesurer le développement coopératif par des projets pancanadiens comme une [Initiative de développement coopératif \(IDC\)](#) de troisième génération, le seul programme fédéral ayant été exclusivement dédié aux coopératives. Pendant la deuxième phase de ce projet, de 2009 à 2021, l’IDC a reçu un total de 521 demandes et financé 150 coopératives ou organisations connexes en versant environ 15 millions de dollars en subventions gouvernementales et 22 millions de dollars de contributions en espèces et en nature provenant du secteur<sup>7</sup>.
  - Encourager la conversion d’entreprises en coopératives (CEC) pour aider à préserver les entreprises menacées de difficultés financières à cause de la pandémie de COVID-19 et offrir également une solution aux propriétaires ayant atteint l’âge de la retraite qui n’ont pas de plan de relève<sup>8</sup>. Une solution éprouvée pour le sauvetage et la relève des entreprises dans de nombreuses juridictions à travers le monde, de nombreux emplois et potentiellement des milliers d’entreprises et pourrait être maintenue en vie si le concept était largement connu des propriétaires de PME, des travailleurs, des syndicats et des décideurs au Canada<sup>9</sup>.
  - Mobiliser les fonds existants dédiés au développement coopératif dirigé par le secteur pour créer des ressources et des mesures de soutien afin de faciliter le lancement et la croissance des coopératives et des réseaux coopératifs dans des secteurs clés de l’économie, comme le numérique, la technologie verte, les services de santé et services aux aînés, les services d’apprentissage et de garde des jeunes enfants, les ressources naturelles et le commerce de détail.
- **Une unité de statistiques et de recherche sur les coopératives** qui fournirait au gouvernement et aux acteurs économiques des données clés pour orienter les décisions en matière de politiques. Cette unité pourrait :
  - Passer en revue et mettre à jour les [statistiques et outils de référence](#) du gouvernement dans la continuité des récentes collaborations entre ISDE et Statistique Canada au sujet des coopératives non financières.
  - Consolider et publier les données qui tiennent compte des coopératives financières (coopératives de crédit, « *credit unions* », caisses populaires et mutuelles) pour produire des statistiques nationales.
  - Collaborer avec les milieux universitaires à la recherche et à la diffusion des connaissances et tirer profit de la base de données exhaustive de Coopératives et mutuelles Canada, qui rassemble de l’information sur 8 000 entreprises coopératives du pays.

Pour terminer, soulignons combien les retombées générées par les coopératives dans les différents secteurs de notre économie s’arriment bien à la résilience, à la reprise économique, au développement communautaire et à la diminution du coût de la vie que souhaite le gouvernement. Les coopératives ont un profil de risque plus faible que les entreprises de petite taille, et sont fondées sur les principes de la propriété collective, de la gouvernance démocratique, du partage des profits et de l’impact communautaire.

<sup>7</sup> Gouvernement du Canada (2009, septembre), Initiative de développement coopératif, Guide du programme pour la livraison par des tiers, clause 2.1, p. 2

<sup>8</sup> Bruce, D., et Wong, Q. (2012, novembre), [Transfert de l’entreprise à la prochaine génération](#). Fédération canadienne de l’entreprise indépendante (FCEI) / CBC. (2011, 17 octobre). [10 Surprising Stats about Small Business in Canada](#). CBC News. / CBC. (2021, 21 Janvier) [COVID-19 could shutter more than 200,000 Canadian businesses forever](#), CFIB says, CBC News / Israelson, D. (2017, March 3). [Business-Transition Tsunami Coming for Aging Baby Boomers](#). The Globe and Mail.

<sup>9</sup> Vieta, M., Tarhan, D., Duguid, F., et Guillotte, C.A. (2021), Les PME canadiennes, la relève d’entreprise et la conversion en coopératives, Rapport No. 1. Toronto: Centre for Learning, Social Economy & Work, University of Toronto.